



REPRESENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE  
AUPRES DE L'O.S.C.E

**Intervention du Directeur politique adjoint  
Lors de la séance inaugurale  
de l'Annual Security Review Conference**

----

**(Vienne, 23 juin 2009)**

Madame la Présidence,

Monsieur le Ministre ,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un privilège de pouvoir m'exprimer au nom de la France à cette édition 2009 de la conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de l'OSCE. Cette rencontre nous offre l'occasion de faire chaque année le point sur notre environnement de sécurité et sur la mise en œuvre des mécanismes et engagements qui nous lient dans la dimension politico-militaire.

\* \*  
\*

Les douze mois qui nous séparent de l'ASRC 2008 ont radicalement modifié le contexte sécuritaire de l'Europe. Le conflit en Géorgie en août 2008 a marqué une rupture. Les âpres discussions qu'il continue de susciter, à Genève, à New York ou à Vienne, attestent de la grave crise de confiance qu'il a suscité.

Nous avons aussi continuer à assister à l'érosion du régime FCE et à l'impasse des discussions sur une « sortie de crise » du traité ; à cette occasion, je rends hommage à l'Allemagne qui n'a pas ménagé ses efforts, à Berlin voici deux semaines, pour nous permettre de travailler ensemble à la revitalisation de cet outil irremplaçable qui constitue la pierre angulaire de notre sécurité.

Ces derniers évènements rendent un vaste débat sur l'avenir de la sécurité européenne plus nécessaire que jamais. Le débat a été évoqué dans le discours du président Medvedev à Berlin, le 5 juin 2008 et dans celui du président Sarkozy à Evian, le 8 octobre dernier. La présidence française du FCS et le gouvernement autrichien ont organisé des tables rondes d'experts ; des discussions ont également eu lieu lors de la dernière session de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE. L'avenir de la sécurité européenne sera dans quelques jours le thème central de la réunion ministérielle informelle de Corfou, dont l'idée et l'organisation vous doivent beaucoup, Madame la Présidente.

En ce milieu d'année 2009, nous sommes confrontés à des mouvements contradictoires. La crise géorgienne continue à poser de graves problèmes. Nous déplorons que le consensus n'ait pu être atteint sur le déploiement d'observateurs de l'OSCE en Géorgie, et nous regrettons profondément la fin de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (MONUG), après 15 années de travail au bénéfice de la restauration de la paix et de la confiance sur le terrain. Il nous appartient de tirer les leçons de ces échecs, et de redoubler d'efforts pour parvenir à la résolution des conflits dits « gelés » aussi bien en Géorgie dont je viens d'évoquer la situation qu'en Moldavie/Transnistrie et Haut-Karabakh.

C'est pourquoi la France estime indispensable de restaurer la confiance et de réfléchir ensemble aux questions de sécurité en Europe. Elle estime pour sa part que cet exercice doit repose sur quelques postulats simples :

- Réaffirmation des grands principes de la sécurité européenne, tels qu'énoncés par la Charte des Nations Unies, le Décalogue d'Helsinki et la Charte de Paris ; ces principes sont souvent évoqués dans cette enceinte, qu'il s'agisse du refus des sphères d'influence, du respect de

- l'intégrité territoriale et de l'indépendance, du règlement pacifique des différends, de l'inviolabilité des frontières, du droit de choisir librement ses alliances et arrangements de sécurité.
- Conception large de la sécurité incluant les dimensions politico-militaire, humaine et environnementale ; nous devons réaffirmer la pertinence des engagements pris dans la dimension humaine, depuis l'Acte final d'Helsinki ; nous devons aussi particulièrement veiller à préserver l'acquis dans cette dimension.
  - Relance du contrôle des armements conventionnels, qui doit passer par la résolution de la crise du traité FCE, sans exclure la modernisation stratégique et technique de nos instruments de maîtrise des armements conventionnels, au regard de l'analyse des nouvelles menaces, notamment les menaces de déstabilisation régionale par le recours à la force ; c'est là une clé de la sécurité « en » Europe.
  - Coopération contre le terrorisme et la prolifération ; l'avenir de la sécurité européenne dépendra de notre capacité à répondre ensemble à ces menaces globales, qui pèsent sur la sécurité « de » l'Europe.
  - Coopération dans la gestion des crises, qu'il s'agisse de la prévention ou du suivi post-crise, si besoin en créant de nouveaux mécanismes de nature à redonner à l'OSCE sa vocation initiale de prévention des crises en Europe.
  - Coopération dans les domaines de la sécurité énergétique et la sécurité environnementale.

Bien sûr, cette réflexion ne peut être menée en faisant abstraction de la résolution des conflits dits "gelés" et avec le processus de Genève sur la Géorgie. Des progrès dans ces domaines faciliteraient grandement l'émergence d'un cadre de sécurité renforcé.

Notre ambition serait que l'ensemble des Européens ici représentés bénéficient du même degré de stabilité, de transparence, de confiance que celui qui existe aujourd'hui au sein de l'Union européenne.

\*      \*

\*

Le fait que nous débattions aujourd'hui de ces sujets, au sein de l'OSCE, et que vous ayez tenu, Monsieur le Ministre, à développer vos idées ici à Vienne,

témoigne de la vitalité d'une organisation qui nous apparaît comme le cadre naturel de la réflexion sur l'avenir de la sécurité en Europe. C'est aussi dans le cadre de l'OSCE que les ministres des Affaires étrangères, réunis dans quelques jours à Corfou, feront leur cette réflexion. La France y prendra toute sa part.

Je vous remercie, Mme la Présidente.